



Le 23 mai 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0191

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 14 avril 2025 et indiquant vouloir obtenir les documents suivants:

- « *Tout document permettant de connaître la totalité des périodes pour lesquelles Hydro-Québec détenait une certification ISO 14001.*
- - *Tout document remis à un ou des membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec au sujet de la certification ISO 14001 depuis 2020.*
- - *Tout document soumis par Hydro-Québec pour obtenir et/ou renouveler la certification ISO 14001 depuis 2020, de même que tout document permettant de savoir à quelle(s) organisation(s) et à quelle(s) date(s) ils ont été soumis.*
- - *Toute communication (courriel, lettre, discussions Teams, texto, etc.) impliquant un cadre d'Hydro-Québec au sujet de la certification ISO 14001 depuis le 1er janvier 2024.*
- - *Tout document permettant de connaître les coûts liés à l'obtention ou au renouvellement de la certification ISO 14001 depuis 2015, de même que toute estimation de coûts pour le processus de renouvellement de 2025.*
- - *Tout document contenant une analyse ou une recommandation concernant le non-renouvellement de la certification ISO 14001 après son échéance le 31 janvier 2025. »*

(Transcription intégrale)

Tout d'abord, Hydro-Québec a toujours été en action en vue de maintenir cette certification. L'incapacité de la renouveler à temps était une situation hors de notre contrôle, soit un enjeu de main d'œuvre dans le marché des audits ISO 14001. C'est la première fois qu'une telle situation se produit. Le processus de recertification, requérant un audit externe, est en cours. L'audit se déroulera du 5 mai au 13 juin 2025. L'absence de certification actuelle n'engendre aucune conséquence. Il s'agit d'une certification à laquelle Hydro-Québec souscrit volontairement mais, encore une fois, nous avons toujours été en action en vue de la maintenir.

Relativement au premier point de votre demande, vous trouverez ci-joint copies des certificats toujours détenus que nous avons répertoriés pour la période faisant l'objet de votre demande.

Relativement à l'avant-dernier point de votre demande, les coûts associés au renouvellement de la certification ISO14001 sont évalués à 339 690\$ pour 3 ans (2025-2026-2027). Les coûts pour les services de registraires pour les audits d'enregistrement et de maintien des systèmes de gestion depuis 2018 figurent au tableau ci-dessous. Auparavant, certaines équipes se sont dotées de systèmes de gestion environnementale au fil du temps, mais leur date de création et les périodes de références différaient d'une équipe à l'autre. Nous ne pouvons donc pas fournir de renseignements avant 2018, car ceci nécessiterait des calculs, compilations et comparaisons de renseignements dans différents systèmes.

# contrat-cadre	Date	Nature des services	Montants payés
4600028082	20180207	Services de registraire pour les audits d'enregistrement et de maintien à la norme ISO 14001:2015 du système de gestion d'Hydro-Québec.	153 k\$
4600031438	20210312	Service de registraire pour les audits d'enregistrement et de maintien du système de gestion environnementale (ISO 14001) et du système de gestion anticorruption (ISO 37001).	242 k\$

Concernant tous les autres renseignements et documents faisant l'objet de votre demande, la divulgation de ces documents risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme ou de nuire de façon substantielle à notre compétitivité. De plus, certains documents sont constitués en substance notamment d'analyses, d'avis, de recommandations, de même que de renseignements de nature commerciale appartenant à Hydro-Québec ou des tiers. Nous invoquons à cet égard les articles 9, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 27, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires corporatives, juridiques et réglementaires
et cheffe de la gouvernance (par intérim)

p. j.